Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 61 (1952)

Heft: 4

Artikel: Au Chanet

Autor: M.-M.T.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555892

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avec les infirmières du cours de cadres II/2



La caserne du Chanet, ancienne maison de santé.

AUCHANET

Une caserne croix-rouge, des cours de cadres croix-rouges, de futurs chefs de détachement croix-rouge accomplissant sous l'uniforme leur «école d'aspirants», un colonel-médecin à trois galons commandant du cours et des chefs féminins et chevronnés pour cadres, voilà de quoi nous étonner un brin. Et nous laisser peut-être un peu inquiets devant l'apparence si militaire de la formation donnée aux infirmières, aux samaritaines et aux éclaireuses incorporées à titre volontaire dans les détachements de la Croix-Rouge rattachés à notre service de santé.

Il m'a suffi de pénétrer dans la «caserne» du Chanet, sur la colline boisée qui domine le quartier neuchâtelois de Vauseyon, pour être rassuré. Je l'ai été mieux encore après avoir passé quelques heures avec les infirmières participant au cours de cadres II/2 de la Croix-Rouge pour chefs de détachement et intendantes, que commande le colonel Kessi, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse.

On ne fabrique pas, au Chanet, de pseudosoldats féminins. Les infirmières, les samaritaines et les éclaireuses commandées pour les cours qui feront de celles-là des chefs de détachement à deux ou un chevron appelés à diriger des E. S. M. de l'avant, de l'arrière ou des zones territoriales, et de celles-ci des intendantes à un galon responsables de leur section de samaritaines ou d'éclaireuses dans le cadre des détachements, ne jouent pas aux militaires-façon, ni même aux militaires tout court. Ni «drill», ni «marques extérieures de respect», ni «positions» impeccables. La discipline et l'ordre nécessaires, c'est l'apport de chacun qui les crée. Un appel principal le soir, c'est à peu près le seul rappel de la place et du rôle qu'auront à tenir nos détachements croix-rouges au côté des organismes militaires.

J'avoue le plaisir que j'ai éprouvé à con-

naître et à vivre l'atmosphère qu'a su créer au Chanet le colonel Kessi et l'esprit qui anime ces cours de cadres de nos détachements. Car ils nous sont garants de ceux dans lesquels ces détachements sauraient accomplir leur devoir dans les formations hospitalières de l'armée.

Je venais au Chanet pourtant bourré de vieux préjugés militaires — ou antimilitaires! — à l'endroit des casernes et des écoles, et de refus non moins solidement ancrés quant à l'enrégimentement féminin et aux femmes en uniforme. J'ai fait mon mea culpa et je suis ravi de l'écrire. Il n'y a, dieux merci, rien au Chanet de ce «militaire» mécanique et formel que je crains pour des hommes et dont je déteste jusqu'à l'idée pour des jeunes filles ou des femmes.

J'y ai découvert au contraire quelque chose d'admirablement et de profondément humain d'abord, et une conception spécifiquement féminine ensuite, admirablement adaptée tant aux besoins de notre pays qu'aux devoirs assumés et enseignés par la Croix-Rouge.

Dès l'entrée. Je pense à cette admirable propriété dont la terrasse domine Neuchâtel, son lac et le panorama des Alpes, et qui s'adosse aux forêts jurasiennes et au vallon du Seyon. Un drapeau suisse s'enlève sur son haut mât entre les pins et les sapins de la terrasse, c'est tout ce que l'on en voit d'abord après avoir gravi les quelque trois cents marches qui vous mènent de l'arrêt du tram jusqu'au sommet de la colline du Chanet. Puis se révèle, en léger contre-bas, la vieille maison baptisée caserne. Avec ses galeries offertes au soleil, avec les deux vieux canons qui, à l'ombre d'un lilas blanc tout embaumé et près d'un carré de poireaux ou d'oignons, semblent là tout juste pour permettre aux jeunes filles de s'installer à califourchon

sur eux. Tout près il y a aussi un clapier et vingt museaux blancs et noirs de lapins hollandais reniflant aux pissenlits d'or, aux sainfoins roses et aux aulx sauvages qui fleurissent les prés. Des enfants jouent dans la cour, passé le muret et son porche, près d'une paisible auto qui arbore ses plaques d'armée.

Le ton est donné. Les bouquets qui garnissent hall d'entrée, bureau et réfectoires, la gentillesse des chambres à deux ou trois lits où la sévérité des couvertures brunes bien tirées à l'ordonnance ne saurait faire oublier le détail d'un sac fantaisie, d'un livre ou d'un nécessaire déposés sur la table de chevet à côté de quelques fleurs, tout cela achève de vous rassurer. Sous l'uniforme bleu gris, avec la discipline et l'ordre nécessaires à tout groupement humain, cette «caserne»-là est et demeure avant tout une ruche laborieuse et riante. Et ses pensionnaires s'y préparent d'abord, et joyeusement, au travers des règles et des cours nécessaires, à une tâche et un service féminins. Le grand drapeau de la Croix-Rouge qui orne le réfectoire comme le drapeau suisse du hall sont ensemble le symbole de cette caserne fleurie.

C'est ce que j'ai trouvé et que j'ai aimé dès son abord dans ce Chanet où, originaires de toutes les nations cantonales qui font la Suisse, de jeunes femmes viennent se préparer à mieux servir dans leurs formations hospitalières, à y assumer des responsabilités souvent lourdes et ardues, mais à servir toujours en fonction de l'humanité et dans des tâches charitables.

Le cours de cadres avec lequel j'ai pu vivre quelques heures n'était destiné qu'à des infirmières. Jeunes femmes, ou plus mûres déjà, qui avaient connu au temps des années d'études dans les écoles d'infirmières la dure sévérité de cet apprentissage qui avait fait d'elles des infirmières — des *Krankenschwester* selon le terme allemand. Elles se retrouvaient, catholiques ou protestantes, formées par dix ou quinze écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse et si diverses d'origine, d'esprit et de formation, dans une admirable et probe unité. L'uniforme bleu gris qu'elles revêtaient supprimait toutes les divergences factices et semblait ne devoir servir qu'à cela.

Il n'y avait que des «laïques» à ce cours, et que des infirmières. Y eût-il eu des religieuses — elles viendront avec des infirmières laïques au prochain cours —, y eût-il eu des samaritaines et des éclaireuses dépourvues les unes et les autres de la formation préalable donnée par trois ou quatre années d'études sévères et de stages hospitaliers, que l'atmosphère fût demeurée semblable. C'est ce que nous ont dit des «anciennes» — appelées à «payer», en quelque sorte, les galons ou les chevrons conquis par elles au cours de l'an passé et fonctionnant comme chefs de classes de cette école. Elles avaient trouvé l'an d'avant, dans des cours



destinés à des éléments plus divers — samaritaines, éclaireuses —, le même esprit, la même amitié, le même dévouement et la même raison d'aller joyeusement de l'avant pour «servir». Le même esprit, la même amitié, le même idéal commun que les élèves nouvelles nous ont dit, alémaniques ou romandes mêlées selon le strict ordre alphabétique de leurs noms, avoir découverts cette année pendant ces quinze jours de leur cours.

Caserne, cours de cadres, insignes et promotions — ne nous arrêtons pas aux mots. C'est le drapeau de la Croix-Rouge qui est premier servi. Pas de salut ni de garde-à-vous? Beaucoup mieux et beaucoup plus, une âme et une volonté communes. Un ordre et une discipline? Assurément, mais commandés par l'esprit de dévouement et de charité qu'apporte chaque élève, chaque chef futur d'un détachement, chaque intendante future d'un groupe. Et que leurs chefs et leurs cadres se donnent pour première consigne de respecter et de développer encore, au long du cours.

Un cours qui doit apprendre aux élèves bien des notions ingrates, mais nécessaires, sur les



Un groupe sur le canon.

règlements de service, les formulaires, les contrôles, mais encore tant d'autres enseignements sociaux, infirmiers ou médicaux indispensables dans les E. S. M. et pour celles qui auraient à y connaître de lourdes et de graves responsabilités. Et c'est bien à ces responsabilités-là qu'il les prépare. Pour qu'elles puissent les assumer avec tout le cœur qu'il y faudra.

M.-M.T.

L'assemblée générale de l'ASID

Le public qui remplissait jusqu'au bord les gradins de la salle du Grand Conseil d'Aarau en ce 3 mai 1952, différait sensiblement de celui qui les occupe d'habitude. L'Assemblée générale de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, ASID y tenait ses assises annuelles.

Assemblée composée de femmes essentiellement, présidée par des femmes: mais quel coup d'œil! Les uniformes de laine blanche, bleue ou noire des religieuses et des diaconesses, ainsi que toute la variété des uniformes des différentes écoles d'infirmières de Suisse, composaient une sorte de tapisserie aux tons sombres mais harmonieux, ponctuée ici et là par la grisaille d'un costume masculin. Signe des temps que cette Association professionnelle de celles et de ceux qui prendront soin de nous dans les heures graves de la maladie. L'Association avec son comité, ses délégués, ses membres est recue une fois l'an par une ville de la Confédération qui se fait une joie de lui offrir ce qu'elle a de mieux en tout. On sait en effet, la crise grave que traverse le recrutement du personnel soignant des hôpitaux. Crise qui frappe tous les pays et qui a brutalement fait comprendre que, sans cette cohorte d'êtres volontairement voués aux soins des malades, les plus beaux hôpitaux devenaient lettre morte.

De hautes personnalités politiques, médicales et militaires honoraient de leur présence cette assemblée présidée avec autant de grâce que de fermeté et de distinction par la présidente de l'Association, M^{me} Germaine Vernet-Bourcart de Genève. Il y avait entre autres: le colonel Meuli, médecin-chef de l'Armée, le colonel Kessi, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, le Dr Martz, président de la Commission du personnel

infirmier, le Dr Siegrist, conseiller d'Etat du canton d'Argovie, etc.

Il faut avoir assisté à l'une de ces rencontres pour réaliser le travail intense d'un comité qui doit non seulement défendre les intérêts de la profession, mais veiller à son perfectionnement, à ses devoirs, qui doit entretenir avec l'étranger des relations étroites pour que les échanges soient féconds, pour que les expériences des uns facilitent celles des autres. Le Comité doit faire en sorte que les conditions de travail, en maintenant l'infirmière en bonne santé physique et morale, assurent, en fin de compte, un meilleur rendement auprès du malade qui demeure le centre et la raison d'être de l'Association.

Les tâches de la présidente et de son Comité central ont été multiples: application du contrat-type fédéral, mise au point des salaires de base des infirmières hospitalières, privées, des infirmières-visiteuses ou aides de médecin, souci de l'uniforme qui, tout en restant féminin, doit s'adapter au rythme de la vie moderne.

Veiller à ce que le nouvel horaire de travail soit appliqué et respecté. Organiser des cours de secourisme avec l'aide de l'Alliance suisse des samaritains et de la Société suisse des troupes du service de santé, cours destinés à répéter et à perfectionner les soins d'urgence en cas d'accident notamment. Le Comité s'est également occupé, à la demande de la Commission du personnel infirmier de la Croix-Rouge suisse, de la campagne de recrutement, et de bien d'autres choses.

Une visite à la vieille ville d'Aarau, et ce fut l'enchantement des Bains de Schinznach. Le thé offert par l'Association des infirmières de l'Hôpital cantonal d'Aarau, servi dans ces jardins de rêve, permit une détente et des revoirs avant les séparations.

Renée Jaton.